

COMMUNE DE MIETESHEIM

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2025 : sous la présidence de M. Jean-Marie OTT, maire.

Date de convocation : **21/03/2025**

Nombre de conseillers élus : 15

Nombre de conseillers en fonction : 13

Conseillers présents : 11 (BAEULER Arnaud, BAUMONT Valérie, MOTTIER Claire, HESS Frédéric, KENNEL Franck, MERKLING Sébastien, OTT Jean Marie, PETER Elodie, URBAN Gilles, WEBER Alain, WITZ Manuel).

Conseillers excusés : 1 SERHANE Amandine a donné pouvoir à BAUMONT Valérie et FISCHER Scarlett a donné pouvoir à Claire MOTTIER

Secrétaire de séance : MERKLING Sébastien (Art. L.2541-6 et L.2541-7 du CGCT)

Calcul du quorum : par application de l'article 10 de la loi n°202-290 du 23 mars 2020 modifié par l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 : *Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum.*

Le quorum étant atteint avec 11 membres présents à l'ouverture de la séance, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Résultat du vote :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 12/2025 : AFFECTATION DU RESULTAT 2024 / COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire,

- après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de la Commune de l'exercice 2024 et sur proposition de Monsieur le Maire

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

- Constatant que le Compte Administratif 2024 présente :

Un excédent de fonctionnement cumulé de : 381 596,70 €

Un déficit d'investissement cumulé de : 106 717,79 €

Ce qui représente un excédent global d'un montant de : **274 878,91 €**

- après avoir délibéré, le Conseil Municipal

SOUS-PRÉFECTURE
07 AVR. 2025
HAGUENAU

DECIDE

- de reprendre à l'article 001 du budget primitif 2025 le déficit d'investissement 2024 de : 106 717,79 €
- de reprendre à l'article 002 du budget primitif 2025 l'excédent de fonctionnement 2024 de 274 878,91 €
- d'affecter en couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 du budget primitif 2025 : 106 717,79 €

Signature du secrétaire de séance
Sébastien MERKLING



Transmis au représentant de l'Etat
Pour extrait conforme

Certifié exécutoire et publié le 03/04/2025

Le Maire,
Jean-Marie OTT

